

Une maison de Sizun « presque passive »

C'est une première pour le Nord-Finistère. Une maison située au bord de l'Elorn vient d'obtenir le label Bâtiment basse consommation.

« Depuis qu'on est dans cette maison, c'est le bonheur. On s'y sent bien et on dort comme on n'a jamais dormi. » Guënal Le Ny n'a rien à vendre et pourtant il assure mieux que quiconque, la promotion de sa nouvelle habitation. Avec son épouse Christine, l'enseignant et leurs deux garçons de 4 et 6 ans occupent une nouvelle habitation. Ce n'est pas la petite maison dans la prairie, mais pas loin, elle est située à 10 mètres de l'Elorn au bourg de Sizun. De forme cubique, de plain-pied, elle s'intègre discrètement dans les sous-bois. Sa particularité ? La labellisation performance qui en certifie la qualité énergétique et thermique. « À Lyon, le bâtiment aurait obtenu la norme de maison passive, assure Michel Manson, constructeur de Ploudaniel qui a réalisé la maîtrise d'ouvrage. Ici, on atteint ce que l'on fait de mieux, en Bretagne, en matière d'isolation thermique. » À savoir une valeur certifiée de perméabilité à l'air deux fois plus performante (0,28 m³/h/m²) que la norme imposée (0,60 m³/h/m²). Pour obtenir la labellisation « BBC Effinergie », le sésame pour certains crédits d'impôts ou éco prêts à taux zéro, l'entreprise a

travaillé dès le début du chantier avec la société Qualiconfort spécialisée dans l'isolation par ouate de cellulose insufflée au niveau des murs extérieurs. « Du Monomur de 37,5 cm associés à une isolation thermique extérieure en caisson bois étanche à l'air ». La clé principale de l'étanchéité à l'air du bâti. « Pour le reste, on a exploité nos savoir-faire sans trop bousculer nos équipes, assure Michel Manson, on reste aussi sur du matériel de technicité courante. » Encore un peu cher Cette maison « bien pensée » est orientée sud-ouest, les volets roulants ont été proscrits pour éviter les fuites d'air, le mur de soubassement est en pierre ponce, la ventilation à double flux haut rendement, l'équipement est doté en panneaux solaires et en pompe à chaleur. . . Les concepteurs ont été accompagnés dans la démarche par l'antenne finistérienne de la Fédération française du bâtiment dont le rôle, indique David Gentric « est de mettre toutes les compétences en synergie pour atteindre les meilleurs objectifs en matière de réduction d'énergie ». Reste la question du prix. « On a encore des progrès à faire, admet sans difficulté Michel Manson. Ce premier projet s'est fait sans tenir

compte des aides publiques qui ont cours depuis la mise en route du projet en juillet 2008. En prenant ces notions en compte, il faudrait que l'on arrive à se situer dans une fourchette moyenne de coût de 1 500 par m² habitable, or on est encore à 1 700 . » Quoi qu'il en soit, les propriétaires savent qu'ils pourront aussi compter sur les économies d'énergie et de chauffage. Guënal et Christine Le Ny avaient de toute façon tranché dès le départ : « C'est notre choix, incitations fiscales ou pas, pour nous, ce n'était pas le moteur, on a trouvé la qualité de vie que l'on recherchait, en accord avec nos convictions » .